



REUNION du Comité directeur Mercredi 03 Juin 2020 à 19 h 30

		<u>Excusé</u>	<u>Absent</u>
COURTOUT Roger	X		
GERMAIN Dominique	X		
GLAIZE Evelyne	X		
GUESDON Marine	X		
HERANNEY Christiane	X		
JACOMINO Jean Marie	X		
KENCK Elodie	X		
LAVEAU Anthony	X		
PRADELLE Olivier	X		
RICO Adrien		X	
SAYVE Bernard		X	
VERNET Michel		X	

Ordre du jour :

1. Approbation CD du 07 Mai 2020
2. Reprise du tir suite au Covid 19
3. Animation
4. Inscription club concours salle
5. Changement pailles
6. Bilan financier
7. Changement siège social
8. Inscription pour l'accès au tir sur le terrain
9. Soutien aux clubs
10. Points divers dont Run Archery

Exceptionnellement, la réunion du comité directeur se déroule en visio-conférence car nous n'avons pas la possibilité de nous rassembler à plus de 10 sur le site (y compris les archers du cour encadré par Alexis) dans cette 2^{ème} phase de déconfinement imposé par le Ministère.

1. Approbation CD du 07 Mai 2020 :

- Validation à l'unanimité du compte rendu.

2. Reprise du tir suite au covid 19:

La reprise a eu lieu le mardi 02 Juin

- Le matin du 2/6 a été prévue pour la mise en conformité du terrain aux normes imposées par ministère et mairie. A notre arrivée : surprise, la grande cible et une petite mobile ont été saccagées ; en effet sur les 2, les bandes de paille ont été enlevées de leur support, la grande cible a été projetée au sol, la protection en plexiglass est cassée et les supports tordus.
- Des photos ont été prises.
- La mairie a été informée.
- Cette cible sera récupérée (par la Mairie mais c'est à suivre ; à demander) pour réparation et modification du système de protection et des roues.
- Nous avons pu réparer la petite cible avec 20 bandes de paille de 300 mm stockées au logis.

- Une benne sera déposée ce jeudi, elle sera chargée par Alexis et les archers présents, et sera récupérée vendredi.
 - Un marquage au sol a été fait (respect des distances entre archers, placement des archers, emplacement pour le matériel de chaque archer) sur 2 zones.
 - Une procédure a été affichée au panneau à l'entrée et au niveau des cibles, ainsi que les gestes barrières.
 - Tous les blasons et clous ont été retirés.
 - Chaque archer récupèrera un blason et des clous auprès d'Alexis.
-
- Demande faite également par l'intermédiaire du gardien pour le portillon d'accès au terrain dont la base est complètement rouillée
 - Demande à refaire concernant les spots au-dessus des cibles (3 -ème spot HS) + portillon côté rue Armand (les vis ont disparu) + filet de séparation au-dessus des buts de foot à revoir (beaucoup de trous)
-
- Faire un bilan fin juin pour voir les archers qui ne sont pas revenus et les contacter pour connaître leurs intentions futures.
 - Idem à la rentrée de septembre (contact par téléphone à faire). Utiliser l'évènement Portes ouvertes, les stages (à programmer avec Christiane et Alexis pour fin août) pour relancer l'activité.

3. Animation :

- Porte ouverte : elle était prévue le 3 Juillet et sera finalement reportée en septembre, date à définir au prochain CD.

4. Inscription club concours en salle :

- Les dates sont les 12 et 13 Décembre pour notre concours salle.
- La validation par le Comité Régional sera donnée mi-Juillet et l'information sera ensuite envoyée à la mairie à la Mairie.
- Pour l'instant, pas de date déposée sur le calendrier fédéral pour le Run archery

5. Changement de paille :

- La Mairie a validé le changement de 200 bandes de paille au boulodrome (bon de commande envoyé à Lyon archerie).
- Voir avec Olivier de Lyon Archerie pour la date de livraison.
- Nous aimerions réaliser ces travaux le Mercredi 1 Juillet ou le mercredi 24 Juin à définir.
- Une organisation est à prévoir car il y a beaucoup de travail et ce sera une première.
- Faire une liste de ce qu'il faudra acheter ou prendre : film polyane ou prévoir l'achat de bâches afin de protéger le sol, brouette ?, escabeaux, clés en plusieurs exemplaires , etc...
- 1 benne sera à commander à F.Zieba
- A demander à Lyon Archerie devis pour Armand (gymnase) : 350 bandes en 200 classées feu

6. Bilan financier :

- Nous avons bien reçu 12000 Euros pour l'emploi d'Alexis mais rien de plus par rapport à son activité partielle depuis mi-mars.
- Il y a eu peu de déplacements pour les compétitions nationales en été du fait de leur annulation. Pour l'instant, dépenses de 1500 Euros, il reste sur la somme prévue 5500 Euros.
- Perte pour l'organisation de nos compétitions estivales : environ 2000 à 2500 Euros. Il y a également de la perte pour les stages que nous devons organiser (au moins 2 annulés soit 800 à 1000 €) ainsi que pour les heures qu'Alexis n'a pu effectuer avec le comité régional à Pâques ou cet été (montant à estimer pour avoir si nous arrivons à l'équilibre). Attention de conserver un peu de réserve si nous n'avons pas le même nombre de licenciés (anciens+ nouveaux) à la rentrée.
- Après discussion, le comité directeur décide de ne pas faire d'augmentation de cotisation pour 2021 afin de tenir compte de la situation difficile à la rentrée pour les archers. Il faudra le faire voter à la prochaine AG (car celle d'octobre 2020 avait entériné une augmentation 2021). Discussion pour pouvoir aider nos adhérents : nous verrons quelles facilités de paiement supplémentaires pourront être faites au cas par cas

- Facture à envoyer pour le périscolaire (facture du 6/1 au 21/2)

7. Changement siège social :

- Le comité directeur vote unanimement et favorablement pour entériner le siège social 20 rue Armand 69100 Villeurbanne (cela avait déjà été fait il y a très longtemps mais jamais validé par l'administration) et non plus place Lazare Goujon où nous n'avons plus de boîte aux lettres depuis des années.

Evelyne est chargée de faire le changement dans l'espace dédié afin de faciliter les retours courriers des messages officiels (subventions, conventions, emploi, etc...)

8. Inscriptions pour l'accès au tir sur le terrain :

- Les inscriptions sont faites sur un outil informatique créé par Olivier afin de suivre la présence des archers en cas de Covid 19. Chaque soir, il envoie les inscriptions de la journée suivante à Alexis et Evelyne (stockage des données sur le drive). Cette page d'inscription restera accessible depuis l'URL envoyée à tous les archers (et non pas dans l'espace licenciés). Un lien de possibilité d'annulation a été ajouté. Pour l'instant, une connexion = une inscription. Bilan à faire dans 15 jours.
- Une page covid 19 a été créée également
- Olivier continuera la gestion des inscriptions.
- Déjà 100 archers se sont inscrits sur divers créneaux.

9. Soutien aux clubs : 2 mesures

- a) Fonds de solidarité : Un soutien aux clubs est possible pendant la période du Covid 19 en faisant un dossier ouvert depuis le 1^{er} avril (cf Flash info Villeurbanne n° 12). JMJ regarde cela demain dans son train pour Paris. Aide possible 1500 €.
- b) Opération du CNOSF « Soutiensmonclub » : il s'agit du versement d'un don (minimum 50 €) sur une plateforme gérée par le CNOSF. Nécessaire donc pour le club de s'inscrire sur la plateforme. Exemple : pour 100 € versés par un donateur, 85 € vont revenir au club, 10 € seront mutualisés pour aider les clubs les plus en difficulté (mais on ne connaît pas les critères de répartition) et 5 € pour les frais de la plate-forme. Le donateur recevra un CERFA pour ses 100 € de don (éligible pour la réduction de 66 % d'impôts)

Après discussion et vote, la Compagnie ne désire pas profiter de cette offre car on pourrait profiter directement d'un don si besoin était. Au vu de ce que nous a dit JM, pour l'instant, nous n'avons pas de grave souci financier.

10. Divers :

- Récupération de mort aux rats au boulodrome pour Georges Lyvet
- Rappel de la carte passerelle pour la rentrée de septembre-octobre
- Maillots : la moitié est arrivée avant le confinement ; Christiane a relancé pour que la suite arrive le plus vite possible. Nous avons payé notre moitié et le reste devrait être payé par Lyon Archerie.

Run Archery :

- Suite à la dernière réunion, Olivier enverra le cahier des charges par mail.
- Le budget prévisionnel a été fait sur la base de 50 personnes.
- Une économie de 300 Euros pourrait être faite sur le système d'enregistrement des résultats ce qui permettrait d'équilibrer le budget.
- Report de la date en septembre si pas de réponse de la mairie avant le 15 Juillet.
- Report possible en 2021 selon la reprise post covid19 (on ignore encore ce qui sera possible de faire en septembre).

Mâchon : Dominique qui arrosera plein de choses (en présentiel bien sûr !!!)

Fin de la réunion à 21h40

Le Secrétaire

La Présidente

Roger Courtout

Evelyne GLAIZE